



-Communiqué de presse daté du 26 juin 2013-

Commission « Mobilité 21 » sur les infrastructures de transport : Attention... un scénario peut en cacher un autre !

Paris, le 26 juin 2013 : Après plusieurs mois de travail mené à huis clos et en parallèle du débat national sur la transition énergétique, le rapport dit « Mobilité 21 » présidé par le député Philippe Duron sur les infrastructures de transport sera remis au ministre des transports, jeudi 27 juin à 15h.

Selon les informations que les associations ont pu obtenir, le rapport s'arrête sur deux scénarios, répartissant les projets selon leur degré d'urgence.

Prenant acte des contraintes budgétaires pesant sur la mise en œuvre du Schéma national des infrastructures de transport dont le coût était évalué à 245 milliards d'euros, la commission Duron préconise de réduire, dans un premier scénario, le nombre d'infrastructures considérées comme « essentielles ». Dans ce premier scénario, les six parlementaires ont fait le choix de mettre en avant l'amélioration de l'existant en préconisant le financement de nœuds ferroviaires, quelques lignes ferroviaires nouvelles et deux projets routiers.

Parce que les parlementaires semblent craindre la réaction des élus locaux toujours prompts à réclamer bitume et kérosène, un second scénario beaucoup plus coûteux (entre 64 et 78 milliards d'euros contre 9 milliards pour le 1^{er} scénario !) renoue avec les errements du précédent gouvernement en établissant une liste à la Prévert contenant pas moins de 7 projets autoroutiers pour la première période suivi de 7 autres projets autoroutiers et quantité de lignes LGV.

Auditionné en date du 20 juin dernier par le Conseil national de la transition énergétique, le président Duron n'a pu que reconnaître qu'il n'était pas capable d'évaluer sérieusement le bilan carbone de ce nouveau schéma.

Les associations ne peuvent que regretter que cette nouvelle carte des futures infrastructures n'ait pas fait l'objet d'une analyse socio-écologique permettant ainsi de sortir d'une vision purement comptable. Alors que le débat national sur la transition énergétique peine à établir une première synthèse des mesures à adopter, il est peu de dire que la question des infrastructures n'a pas été au cœur des enjeux.

Au lieu d'aborder la mobilité en générale et la question des infrastructures de transports en particulier dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, le Gouvernement a fait le choix regrettable de nommer une commission parlementaire évaluant les futures infrastructures sans insérer cette évaluation dans une vision d'ensemble.

Contact presse :
Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement
Tél. 01.40.31.02.99 – 06.06.88.52.66